

Un manager sur quatre serait confronté à la question de la religion au travail

Une étude constate le doublement de l'occurrence du fait religieux dans les demandes des salariés à leur hiérarchie.

21/4/15 - 16 H 18



JACQUES DEMARTHON/AFP

Un salarié de PSA affilié à la CGT prie sur le parking du site de production de PSA à Aulnay-sous-Bois, au nord de Paris, lors de manifestations le 15 décembre 2015.

Près d'un manager sur quatre est confronté régulièrement au sujet de la religion au travail (demandes d'absence pour une fête, port de signes religieux...), presque deux fois plus qu'un an auparavant, selon une étude rendue publique mardi 20 avril.

Selon cette enquête de l'Institut Randstad et de l'Observatoire du Fait Religieux en Entreprise (OFRE), menée pour la troisième année, 23 % des managers déclarent rencontrer régulièrement, c'est-à-dire de façon quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, le fait religieux dans l'entreprise. Ils n'étaient que 12 % dans ce cas en 2014.

Selon les auteurs de l'enquête, ce résultat peut traduire une « banalisation » de ces sujets, les salariés hésitant moins à faire des demandes à leur hiérarchie en lien avec leurs croyances ou pratiques religieuses.

Un manager sur deux a déjà été confronté au moins une fois à la question.

FÊTE RELIGIEUSE, PORT DE SIGNES DISTINCTIFS

Les sujets les plus fréquents sont les demandes d'absence pour une fête religieuse (19 %), le port de signes religieux (croix, kippa, foulard, turban...) rencontré par 17 % des personnes interrogées et les demandes d'aménagement d'horaire (12 %).

Plus rarement surgissent des demandes de prières pendant les pauses ou, plus problématiques, des demandes de prières pendant le temps de travail, le refus de travailler avec une femme ou le prosélytisme.

Dans l'ensemble, le contexte reste apaisé, notent les auteurs de l'étude, puisque 94 % des cas rencontrés n'entraînent ni conflit ni blocage.

Les raisons qui rendent certains cas plus difficiles à gérer sont d'abord les menaces d'accusation de racisme ou de discrimination et la remise en cause de la légitimité de l'entreprise et/ou du manager à contraindre la pratique religieuse.

DIFFICULTÉS À COMPRENDRE CERTAINES RELIGIONS

Interrogée sur cette enquête, la numéro un du syndicat des cadres CFE-CGC, Carole Couvert, a reconnu mardi que le sujet pouvait être compliqué à gérer pour les managers.

« Oui, tout le monde n'est pas à l'aise avec le fait religieux. Tout le monde ne connaît pas l'ensemble des religions, ni les us et coutumes qui sont liés à chaque religion », a dit Mme Couvert sur Radio classique.

Elle a souligné ne pas avoir eu vent d'une hausse des *« problèmes de faits religieux »*, mais plutôt des difficultés des managers à *« comprendre les besoins par rapport à certaines religions, par exemple le respect de certains temps de prière, de certaines périodes de l'année comme le Ramadan »*.

« Tous les managers n'ont pas été formés à cela dans les cursus scolaires, donc ils se retrouvent démunis face à ce type de comportement ou ce type de demande et il vaut mieux en discuter (...) pour trouver ensemble un modus vivendi », a-t-elle souligné.

> Lire : [En 2013, le CESE s'est opposé à une loi sur la liberté religieuse en entreprise](#)

FASCICULE POUR LES MANAGERS

Elle a relevé qu'*« un certain nombre de groupes n'ont pas hésité à avoir une négociation sur le sujet avec les partenaires sociaux et éditer par exemple un petit fascicule pour les managers, je pense par exemple au groupe Casino, et du coup ça démystifie complètement la problématique »*.

Ce type d'outils, a-t-elle insisté, *« permet, y compris à un nouveau manager d'avoir un guide de survie par rapport aux différentes religions pour ne pas commettre de boulettes »*.

L'enquête se fonde uniquement sur un questionnaire en ligne rempli entre février et mars par 1 296 salariés, exerçant pour l'essentiel (93 %) des fonctions d'encadrement. Les auteurs de l'étude n'indiquent pas de mesure de la représentativité de cet échantillon de salariés.

Le Groupe Randstad France, dont fait partie l'Institut Randstad, est un acteur sur le marché du travail actif dans le secteur du travail temporaire, du reclassement, de la formation.

L'Observatoire du fait religieux en entreprise (OFRE) est une chaire de recherche associée au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE) rattachée notamment à Sciences-Po Rennes.

C.C. avec AFP